

Calendrier de l'Assurance-vie 2012

Calendrier des dates limite de dépôt des données ou rapports pour les Entreprises d'assurance-vie (EA) ou leur Société d'audit.

Etat au 1.01.2012

Date limite	Remise des données ou Rapports	Remis par	fréquence
En règle générale un mois après la fin d'un trimestre	Enquête trimestrielle sur la fortune liée, solvabilité et autres chiffres-clés (art. 17 LSA; art. 71 OS; Circulaire FINMA 2008/18 Directives de placement – assureurs) Les dates de remise seront communiquées à chaque fois par email au Responsable général du Rapport FIRST.	EA	trimestrielle
30.04.2012	Comptes annuels dans FIRST (art. 25 al.1 LSA; Manuel pour les utilisateurs FIRST voir : Aide / support général)	EA	annuelle
30.04.2012	Rapport de la Société d'audit pour la publication des comptes annuels (art. 27 LFINMA ; art. 26 OA-FINMA; art. 29 LSA; Circulaire FINMA 2008/41 : Questions en matière d'Audit)	Société d'audit (sauf succursales)	annuelle
30.04.2012	Solvabilité I (Formulaire Excel dans FIRST) (art. 9 LSA ; art. 21 ss. OS)	EA (sauf succursales)	annuelle

30.04.2012	Fortune liée dans FIRST (art. 17 LSA ; art. 72, 85 OS ; Circulaire FINMA 2008/18 Directives de placement – assureurs ; Guide du Rapport sur la fortune liée)	EA	annuelle
30.04.2012	Rapport de la Société d’audit sur la fortune liée (art. 27 LFINMA ; art. 26 OA-FINMA ; art. 29 LSA ; 85 OS ; Directive-cadre 6/2007 concernant la Société d’audit auprès de l’EA)	Société d’audit	annuelle
30.04.2012	Rapport de la Société d’audit pour le contrôle de l’Autorité de surveillance (art. 27 LFINMA ; art. 26 OA- FINMA ; art. 29 LSA ; Circulaire FINMA 2008/41 : Questions en matière d’Audit)	Société d’audit	annuelle
30.04.2012	Comptabilité de la Prévoyance professionnelle (PP) (art. 25 LSA ; art. 139 OS ; Circulaire FINMA 2008/36 Comptabilité – prévoyance professionnelle ; fichiers de saisie et autres informations)	EA assurant la PP	annuelle
30.04.2012	Rapport de la Société d’audit sur la Comptabilité PP (art. 27 LFINMA ; art. 26 OA-FINMA ; art. 29 LSA ; Directive-cadre 6/2007 concernant l’activité de la Société d’audit auprès de EA)	Société d’audit (EA assurant la PP)	annuelle
30.04.2012	Swiss Solvency Test (SST) (art. 22 LSA ; art. 22 et 41ss. OS ; Circulaire FINMA 2008/44 SST ; Modèle et autres informations)	EA (sauf succursales)	annuelle
30.06.2012	Rapport sur le contrôle annuel des provisions techniques (art. 4 al. 2 let. d LSA ; art. 16 LSA ; art. 54ss. OS ; §7 Circulaire FINMA 2008/43 Provisions assurances vie)	EA	annuelle
30.06.2012	Liste des produits d’assurance-vie individuelle (Formulaire Excel)	EA	annuelle

30.06.2012	Rapport annuel des parts d'excédents distribués l'année précédente (Circulaire 2008/40 Assurances-vie, Cm 135)	EA	annuelle
31.12.2012	Exemplaire définitif des Tarifs de l'assurance collective valable à partir du 1^{er} janvier de l'année suivante (art. 4 al. 2 let. r LSA)	EA	annuelle
Les EA et les Groupes sélectionnés seront contactés en 2012	Swiss Quality Assessment (SQA II) (art. 14, 22 et 27 LSA; art. 12ss., 96ss. et 195ss. OS; Circulaire FINMA 2008/32 Gouvernance d'entreprise d'assurance ; Communication FINMA Nr.17)	EA	ouvert